



Demande de copie de relevé de compte

Par **nurweth**, le **14/01/2015** à **21:25**

Bonjour!rnJe bénéficie d'une assurances "perte de clés" liée à mon compte en banque depuis bien des années, qui ne m'a jamais servi. Seulement là, il y a eu effectivement perte de clés en décembre, changement des serrures... et l'assurance me demande une copie de relevé de compte pour justifier que c'est bien moi qui ai réglé la facture.rnProblème: n'ayant pas de chéquier et n'étant à l'époque pas au courant que cette pièce serait demandée, j'ai fait un virement à ma colocataire et c'est elle qui a fait un chèque au serrurier. rnJ'ai bien peur que cette explication ne passe pas auprès de l'assurance, comment faire?rnEt est-elle en droit de me demander une copie de relevé de compte?rnMerci d'avance pour les réponsesrnE.

Par **chaber**, le **15/01/2015** à **03:29**

bonjourrrnla facture est-elle à votre nom?

Par **nurweth**, le **15/01/2015** à **09:40**

Oui, elle est à mon nom.

Par **Lag0**, le **15/01/2015** à **09:45**

Bonjour,rnil est fortement étonnant que la seule facture ne soit pas prise en compte. Y a t-il

une situation particulière que vous ne nous auriez pas communiquée qui pousse l'assureur à contester la véracité de la facture ?

Par **nurweth**, le **15/01/2015 à 09:52**

Après avoir regardé de nouveau la facture, le serrurier nous l'a envoyée par mail et il n'y a pas le cachet de l'entreprise dessus. Peut-être que ça a créé le doute.
Je peux sans problème aller le voir et faire éditer de nouveau la facture papier, avec le cachet; mais en terme légaux, Est-ce qu'une assurance a le droit de demander une copie de relevé de compte?

Par **alterego**, le **15/01/2015 à 10:01**

Bonjour,
Ca peut créer un doute pour peu que la qualité de colocataire n'apparaisse pas.
L'assurance a le droit, voire le devoir.
Cordialement